



RCS : PAU

Code greffe : 6403

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PAU atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1991 B 00352

Numéro SIREN : 382 554 186

Nom ou dénomination : VINCENT MICHAUD INVESTISSEMENTS

Ce dépôt a été enregistré le 17/06/2016 sous le numéro de dépôt 2680

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE PAU

B.P. 90338 - 64000 PAU
Serveur vocal : 0 899 70 22 22
Internet : www.infogreffe.fr
Site : www.greffe-tc-pau.fr

RECEPISSE DE DEPOT

SELARL DALEAS-HAMTAT-GABET

1 avenue du Président Pierre Angot
64000 Pau

V/REF :

N/REF : 91 B 352 / 2016-A-2680

Le Greffier du Tribunal de Commerce DE PAU certifie qu'il a reçu le 01/06/2016, les actes suivants :

Procès-verbal d'assemblée en date du 30/03/2016
- Changement(s) de commissaire(s) aux comptes

Concernant la société

VINCENT MICHAUD INVESTISSEMENTS

Société par actions simplifiée
chemin de Berdoulou
Domaine Saint-Georges
64290 Gan

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2016-A-2680 le 17/06/2016

R.C.S. PAU 382 554 186 (91 B 352)

Fait à PAU le 17/06/2016.

LA GREFFIERE,



**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 30 MARS 2016**

L'an deux mille seize,
Le 30 mars,

A 19 heures,

Les actionnaires de la société VINCENT MICHAUD INVESTISSEMENTS, société par actions simplifiée au capital de 152 235 Euros, divisé en 995 actions de 153 Euros chacune, dont le siège est Domaine St Georges, Chemin de Berdoulou, 64290 GAN, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation faite à chaque actionnaire.

Il a été établi une feuille de présence, qui a été émargée par chaque membre de l'Assemblée en entrant en séance, tant en son nom qu'en qualité de mandataire.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Vincent MICHAUD, en sa qualité de Président.

Mademoiselle Julie LECAL est appelée comme scrutateur et Monsieur Jean Pierre CABROL est désigné comme secrétaire.

LA SARL ACL AUDITEURS, représentée par Monsieur Alain CLERMONTTELLE, Commissaire aux Comptes titulaire, est présent.

La SAS IN AUDITUM, représentée par Monsieur Eric BLANC, Commissaire aux Comptes titulaire, est absent et excusé.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 995 actions sur les 995 actions ayant le droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée, réunissant plus que le quorum du quart requis par la loi, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- la feuille de présence, les pouvoirs des actionnaires représentés, et la liste des actionnaires,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été tenus à la disposition des actionnaires au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

Il indique en outre que les mêmes documents et renseignements ont été communiqués dans les mêmes délais aux membres du comité d'entreprise.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Remplacement du mandat d'un co-commissaire aux comptes titulaire et d'un co-commissaire aux comptes suppléants ;

Le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

Les mandats de la SAS IN AUDITUM, représentée par Monsieur Eric BLANC, co-commissaire aux comptes titulaire et de M. José ENCINAS, co-commissaire aux comptes suppléant, arrivant à expiration à l'issue de la présente réunion, l'Assemblée générale décide de nommer en remplacement et de donner mandat à cet effet à:

- **KPMG SA Tour Egho 2, avenue Gambetta – CS 60055 92066 PARIS LA DEFENSE CEDEX**, co-commissaire aux comptes titulaire,
- **SALUSTRO REYDEL Tour Egho 2, avenue Gambetta – CS 60055 92066 PARIS LA DEFENSE CEDEX**, en qualité de co-commissaire suppléant.

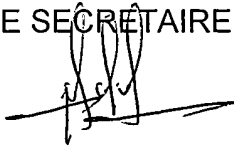
pour une période de six exercices qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Cette résolution est adoptée à ...l'unanimité...

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

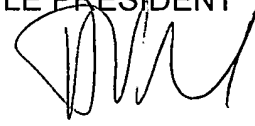
De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

LE SECRÉTAIRE



Jean Pierre CABROL

LE PRÉSIDENT



Vincent MICHAUD

LE SCRUTATEUR

Julie LECAL

